Bulletin ArchiPauP

construisons notre Église

Mai 2012
No 17

ARCHEVECHE DE PORT-AU-PRINCE

SECRETARIAT
6, rue saint Laurent Ht6110
Port-au-Prince, Haïti (W.I)

Téléphones
29 43 44 46 • 29 43 44 37

Sommaire de ce Numéro

Editorial
Anniversaire
Du Bureau de l'Archevêque
Du Bureau du Chancelier
Nomination
Fenêtre sur Rome
Rions un peu
Nouvelles d'ici et d'ailleurs
L'Eglise en prière en Juin
Autres nouvelles
Nouvelles de notre archidiocèse

Editorial

Sous la responsabilité du Vicaire Épiscopal pour le clergé, Mgr Eustache Saint-Hubert, l'Archidiocèse de Port-au-Prince a organisé la première session de formation permanente du clergé. Elle eut lieu au local de la permanence de la Légion de Marie comme prévu les 14 et 15 mai 2012. Pour les deux jours l'assistance a varié entre 50 et 60 participants. Les quatre Vicaires épiscopaux, Mgr Médé, leurs Excellences Mgr l'Archevêque et Mgr le Modérateur étaient présents. Mgr Lafontant ne pouvait pas être là à cause de son problème au genou.

Mgr Saint-Hubert a ouvert la session avec des propos de bienvenue et un historique de l'organisation de la session, la raison pour laquelle elle va se tenir autour de Vatican II. Ensuite il a donné la parole à son Excellence Mgr l'Archevêque pour les propos de circonstances. Télé Soleil était présente pour immortaliser l'événement, au moins l'ouverture et la conférence inaugurale.

Dans la matinée du premier jour Mgr P. Aris a fait une présentation sur Vatican II comme événement théologique et ecclésial. L'exposé fut suivi d'un débat animé où les préoccupations étaient autour de la connaissance approfondie des documents du Concile et de leur mise en application au sein de l'Église d'Haïti. Le conférencier a quand même fait remarquer le statut de l'Église en Haïti à ce moment-là : période de la dictature de François Duvalier, les évêques diocésains étaient tous des étrangers.

Dans l'après-midi le même conférencier est intervenu autour du thème : Vatican II, Événement liturgique. Il part du mouvement liturgique pour aboutir à la réforme liturgique mis en route par Vatican II. Il a en outre souligné que l'Église d'Haïti n'a pu vivre le mouvement conciliaire au plan liturgique que dans la traduction en créole de certains textes et la composition des chants liturgiques. Après son intervention Mgr Nau, Vicaire épiscopal pour la liturgie et la catéchèse est

(Suite page 3)

Les services de la curie archidiocésaine sont logés au numéro 6 de la rue saint Laurent.
Vous y trouverez aussi les bureaux de:
son Excellence Mgr Guire Poulard, Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince,
des évêques auxilliaires: Messeigneurs Joseph Lafontant et Mie Erick Glandas Toussaint,
du Vicaire Général, Mgr Vital Médé,
de l'économe diocésain, le P. Ducarmel Edouard.

Les commissions archidiocésaines:
Caritas Port-au-Prince a un nouveau local, à Delmas 75;
RadioTélé Soleil est à la résidence des prêtres âgés à Pétion-ville.
Les autres commissions n'ont pas encore de locaux.

Anniversaire

26 Juin: Ann. d'ord. ép. de Mgr Willy Romélus, évêque émérite de Jérémie

Staff du Bulletin ArchiPauP

Editeur
Archevêché de Port-au-Prince

Rédacteur en chef
P. Patrick Aris

Rédacteur en chef Adjoint :
P. Edwine Saint-Louis.

Collaborateurs
RR. PP.
Raphaël Pierre-Paul ;
Philogène Luc ;
Alex Fils.

Correction
RR.PP.
Brillère Aupont ;
Chadic serge B.

Du Bureau de l'Archevêque

Mots d'accueil
Ces propos ont été écourtés au maximum afin de rester dans l'agenda du jour.

Une session de formation permanente dans un diocèse est un signe de la sollicitude de l'évêque envers ses collaborateurs immédiats que sont les prêtres. La force d'un diocèse se mesure au comment l'évêque prend soin de ses prêtres, les aime, les encourage, les empêche de se décourager et de sombrer. C'est l'enseignement du magistère suprême de l'Église confirmé par Vatican II dans Christus Dominus (CD n. 16): « Que les Evêques entourent les prêtres d'une charité particulière, puisqu'ils assument pour une part leurs charges et leurs soucis et qu'ils s'y consacrent chaque jour avec tant de zèle; il leur faut les traiter comme des fils et des amis(Jn 15, 15), être prêts à les écouter, entretenir avec eux des relations confiantes et promouvoir ainsi la pastorale d'ensemble du diocèse tout entier ».

Quelle est l'importance de ce que nous appelons Formation permanente ? Le prêtre est un être toujours en croissance spirituellement, intellectuellement et humainement. Il est l'homo viator par excellence. Il est celui qui, comme le dit le sermon sur la montagne, lorsqu'on lui demande 1 km, il en fait 2. Mais comment continuer à croître si la sève est morte dans les racines de la plante ? Pour que la sève ne meure, il faut l'entretenir comme on attise le feu. C'est l'un des objectifs de la formation permanente. C'est une très bonne chose qu'en cette année jubilaire de l'ouverture du Concile nous soyons capables de réfléchir sur ce grand événement théologique historique. C'est aussi une occasion de relire ou de lire ces textes qui sont de nos jours la magna charta de l'Église.

Nous devons toujours croitre sans arrêt pour ce que nous sommes et pour ce que nous représentons. Nous avons en nos mains l'autorité magistérielle de l'Église. Nous sommes des maitres que le Christ appellent à être des témoins selon la formule célèbre de Paul VI le monde est en quête de témoins et non de maitres. L'évêque est un authentique promoteur de la sainteté de son clergé. Ceci a été opportunément rappelé par le document conciliaire sur le ministère et la vie des prêtres (PO n. 7): « En raison de cette communion dans le même sacerdoce et le même ministère, les évêques doivent donc considérer leurs prêtres comme des frères et des amis, et se préoccuper, autant qu'ils le peuvent, de leur bien, matériel d'abord, mais surtout spirituel. Car c'est à eux, avant tout, que revient la grave responsabilité de la sainteté de leurs prêtres ; ils doivent donc se préoccuper activement de la formation permanente de leur presbyterium (CD n. 15 et 16) ».

Ainsi la question de la formation n'est pas d'abord une mise à niveau intellectuelle, une manière d'acquérir de nouvelles connaissances. Elle est ordonnée à la sainteté du clergé et de chaque prêtre du diocèse. Dans cette perspective nous devons être des sages, des travailleurs attentifs qui se lèvent avant l'aube pour débusquer comment le jour, la lumière du Christ qui s'épanouit dans la vie des personnes qui nous sont confiées. Cela demande de l'étude. Le sage comme le maitre sont des personnes d'étude. L'étude conduit à la sagesse. Le sage est de soi un témoin.

Bonne aventure dans cette formation permanente. Nous espérons que les personnes ressources nous donnerons des plats de résistance pouvant nous tenir longtemps, du moins jusqu'à l'année prochaine. Je profite de l'occasion pour présenter mes sentiments de gratitude à Mgr. Saint Hubert, Vicaire épiscopal pour le clergé qui a organisé cette session, ses collaborateurs et les intervenants. Bon travail, bonne participation.

+ Monseigneur Guire Poulard

Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince

Du Bureau du Chancelier

Prot. anv 16/05/12
Archevêché de Port-au-Prince, le 16 mai 2012

Objet : convocation du Conseil pour les Affaires économiques

A Monsieur/Madame,
Membre du Conseil pour les Affaires économique,
En ses Bureaux.

Monsieur/Madame,

La Chancellerie est heureuse de porter à votre connaissance l'affaire suivante :
Notre Archevêque, Son Excellence Mgr Guire Poulard, vous remercier d'avoir accepté votre nouvelle fonction de membre du Conseil pour les Affaires économique. Il a souhaité tenir la première réunion de ce Conseil le samedi 9 à 9 h à la Chancellerie de l'Archevêché. Par la présente vous y êtes officiellement convoqué en votre qualité de membre. Cette première réunion est statutaire, il y aura des procédures et mécanismes à mettre en place. Prière d'apporter les statuts du Conseil qui vous ont été communiqué avec votre lettre de nomination.

La Chancellerie saisit cette occasion pour vous présenter ses religieuses salutations et vous exprime, encore une fois, la confiance que l'Archevêque place en vous.

_____
Mgr Patrick Aris, v. é., Chancelier.

Voici la liste des personnes convoquées : Jean Henry Céant, Aviol Fleurant, Clément Charles, Raymonde Dutreuil, Kesner Pharel.

Editorial (suite P.1)

venu rappeler certains principes liturgiques pour bien célébrer (l'eucharistie en particulier). Les questions, les commentaires et les mises au point n'ont pas manqué. Le premier jour de la session a pris fin autour de 4h30.
Le deuxième est consacré aux tâches administratives des prêtres dans les paroisses. Normalement il était prévu qu'on aurait deux intervenants : Mgr Lafontant et Mgr Saint-hubert. A cause de l'indisponibilité de Mgr Lafontant, Mgr Saint-Hubert l'a remplacé avec brio. Il s'agit de donner le maximum d'information aux confrères sur les tâches administratives et pratiques de leur ministère quotidien. Par exemple comment faire les notifications, comment tenir et conserver les archives, comment faire le casuel, comment faire les publications de bans pour mariages, ordinations, l'importance du prône. Ces détails pratiques, d'une importance incalculable ne sont pas enseignés au Grand Séminaire de manière systématique. D'où l'importance aussi pour le jeune prêtre d'être accompagné pendant quelque temps par un curé afin d'acquérir ce savoir faire indispensable pour son ministère de chaque jour.
Le deuxième jour a suscité une animation sans pareille. Les interventions du Conférencier étaient souvent coupées de question, tant la soif de clarification et de maitrise de la réalité pastorale était grande. Avant la clôture de la session permanente, le Chancelier a exprimé au nom d l'Archevêque le sens de cette activité, les efforts qui sont en train d'être faits pour servir les prêtres avec science et compétence. Il a réexpliqué le sens de l'organisation pastorale mis en place par l'Archevêque ; il a profité pour attirer l'attention sur le travail en cours pour trier et classer les archives. Ce travail mettra des mois, sinon des années. Mais c'est une joie de l'avoir commencé.
Enfin Mgr Madelon a pris la parole au nom de l'Archevêque pour remercier les intervenants et surtout l'organisateur de cette session à savoir Mgr Saint-Hubert qui avait mis en place une équipe pour la réussite de l'événement. Le tout s'est terminé avec la prière des vêpres.

La rédaction.

Nomination

Par décision de son Excellence Mgr Guire Poulard, Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince, les nominations suivantes ont été après consultation du Conseil épiscopal et concertation avec ceux qui sont concernés par ces nominations. La Chancellerie a donc le plaisir et l'honneur de porter à la connaissance du peuple de Dieu et des prêtres du clergé de l'Archidiocèse les informations officielles:
Les huit prêtres qui ont été ordonnés le 28 avril 2012 sont affectés aux paroisses suivantes:

1. P. Frantz Louis-Charles Delatte
2. P. Marc Henri Symeon Sacré-Coeur de Turgeau
3. P. Roud Sauveur Saint Pierre de P-V
4. P. Frantz Douceur Martissant
5. P. Asnigue Merlette Fonds Verrettes
6. P.Dominique Regis Altagrace
7. P.Patrick Edume Petit-Goave
8. P.Jean Baptiste Anthony Thomassin

Il y a encore d'autres nominations qui suivront celles-ci. Mais l'Archevêque voudrait terminer avec les consultations avant de les rendre officielles.

Du Bureau du Chancelier

Prot. anv 16/05/12
Archevêché de Port-au-Prince, le 16 mai 2012

Objet : convocation du Conseil Presbytéral

Au R. P. .....,
Membre du Conseil,

Révérend Père,

La Chancellerie est heureuse de porter à votre connaissance l'affaire suivante :

Notre Archevêque, Son Excellence Mgr Guire Poulard, vous remercier d'avoir accepté votre nouvelle fonction de membre du Conseil presbytéral. Il a souhaité tenir la première réunion de ce Conseil le mercredi 6 juin à 9h30 AM à la Chancellerie de l'Archevêché. Par la présente vous y êtes officiellement convoqué en votre qualité de membre. Cette première réunion est statutaire, il y aura des procédures et mécanisme à mettre en place. Prière d'apporter les statuts du Conseil presbytéral qui vous ont été communiqué avec votre lettre de nomination.

La Chancellerie saisit cette occasion pour vous présenter ses religieuses salutations et vous exprimer, encore une fois, la confiance que l'Archevêque place en vous.

_____

Mgr Patrick Aris, v. é., Chancelier.

Voici les listes des ecclésiastiques convoqués à cette réunion :

Membres de droit : Excellences Messeigneurs Erick glandas Toussaint, Joseph Lafontant, évêques auxiliaires et Vicaires Généraux, (2) ; Mgr Vital Médé, Vicaire Général (1) ; Messeigneurs les Vicaires épiscopaux : Eustache Saint-Hubert, Julio Nau, Madelon Eustache, Patrick Aris, (4) ; les RR. PP. Portin François, Désinord Jean (2).

Les membres élus : P. Fritz Sauvagère, P. Senat Boniface, P. Michel Brillant, P. Francky Désir, P. Jeannot Philippe, P. Jean Claude Edmond, P. André Prévalus, P. Fresnac Antilus, P. Roger Pierre, P. Jean Arthur Clergé, P. Jean François Printemps, P. Julien Estiverne, P. Habens simon (13)

Membres choisis par l'Archevêque: Les RR.PP. Guy Chrispin; Sander Louis-Jean; Quenel Alphonse; Serge Chadic; Guy Bourcicaut.

Rions un peu

Toto sort de l'école et dit à sa mère:
- J'ai battu un record.
- Ah bon, lequel ?
répond sa mère.
- J'ai reussi à faire en 15 jours un puzzle
sur lequel il y avait écrit "de 3 à 5 ans".

Dans un bal, un monsieur dit à une fille.
- Mademoiselle, comme les danses me semblent courtes avec vous.
- Bien sûr, répond la fille, le chef d'orchestre est mon fiancé.

FENETRE SUR ROME

EN FAVEUR D'UNE COUVERTURE SOCIALE UNIVERSELLE

Cité du Vatican, 24 mai 2012. A Genève, le Chef de la délégation du Saint-Siège a pris la parole devant la LXV Assemblée mondiale de la santé (21 - 26 mai). Mgr. Zygmunt Zimowski a d'emblée réaffirmé l'appui du Saint-Siège à la Résolution WHA64.9 relative au mesures de financement soutenable de la santé et la couverture universelle d'assistance: "Comme l'a souligné Benoît XVI, dans le domaine de la santé, partie intégrante de l'existence de chacun et du bien commun, il est important d'instaurer une véritable justice distributive qui garantisse à tous, sur la base des besoins objectifs, des soins appropriés. Par conséquent, le monde de la santé ne peut se soustraire aux règles morales qui doivent le gouverner, sous peine de devenir inhumain". Rappelant ensuite qu'un nombre important de pays, en particulier les pays aux économies émergentes, va en direction d'une couverture globale des besoins de santé, le Président du Conseil pontifical pour la pastorale de la santé a salué favorablement un tel "effort de promouvoir la couverture universelle, de promotion des valeurs fondamentales comme l'équité, les droits humains et la justice sociale". Dans cette perspective, et comme l'a dit le Saint-Père, "les pays économiquement plus développés devront faire leur possible pour destiner de plus grands quotas de leur produit interne brut pour l'aide au développement, en respectant les engagements qui ont été adoptés à ce sujet par la communauté internationale... Avec plus de 120.000 institutions sociales et sanitaires de par le monde, l'Église catholique constitue, dans de nombreux pays économiquement faibles, un partenaire significatif de l'État dans la fourniture de services de santé". En effet, a conclu Mgr.Zimowski, "elle opère aussi dans les régions isolées, en faveur des couches les plus pauvres de la population, mettant ainsi à leur disposition des prestations sanitaires qui, autrement, seraient hors de leur portée. Nous espérons, donc un engagement fort, permettant à ces organisations de contribuer à l'universalisation de l'accès aux soins. Cette mission mérite la reconnaissance et le soutien aussi bien des états que de la communauté internationale". Et ce sans que les institutions catholiques "soient obligées à développer des activités moralement inadmissibles".

Deux nouveaux DOCTEURS de L'EGLISE

Cité du Vatican, 27 mai 2012. Benoît XVI a annoncé qu'à l'ouverture, le 7 octobre, du Synode des évêques, il proclamerait Docteurs de l'Église saint Jean d'Avila et sainte Hildegarde de Bingen: "Ces deux grands témoins de la foi vécurent à des époques et dans des contextes culturels très différents. Hildegarde, une bénédictine vivant en plein Moyen Age allemand, fut un vrai maître de théologie versée dans les sciences naturelles et la musique. Prêtre de la Renaissance espagnole, Jean prit part au renouveau culturel et religieux d'une Église et d'une société parvenues au seuil des temps modernes". Leur sainteté de vie et la profondeur de leur doctrine disent leur actualité. La grâce de l'Esprit les projeta dans une expérience de plus profonde compréhension de la Révélation, et leur permit de dialoguer intelligemment avec le monde dans lequel l'Église agissait". Le Pape a indiqué que ces deux figures de saints docteurs revêtent de l'importance à la veille de l'Année de la foi et en vue de la nouvelle évangélisation, à laquelle est consacrée la prochaine assise synodale.

Lire Vatican II

Le cardinal Mauro Piacenza, préfet de la Congrégation pour le clergé, a affirmé le 4 mai 2012 dans une interview à Radio Vatican, à l'occasion de la publication de sa lettre adressée aux prêtres, que les textes du Concile Vatican II (1962-1965) devraient être « lus à genoux». Il a ajouté qu'il fallait en finir avec les trahisons

CREDO

(symbole de Nicée-Constantinople)

Je crois en un seul Dieu, le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible.

Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : Il est Dieu, né de Dieu, Lumière, né de la Lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père, et par Lui tout a été fait. Pour nous les hommes, et pour notre salut, Il descendit du ciel; par l'Esprit Saint, Il a pris chair de la Vierge Marie, et S'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, Il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Écritures, et Il monta au ciel ; Il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts; et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie; Il procède du Père et du Fils; avec le Père et le Fils, Il reçoit même adoration et même gloire; Il a parlé par les prophètes.

Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir.

FENETRE SUR ROME

envers cet événement « grandiose » et au contraire « ouvrir toutes grandes les portes à l'obéissance » à ses textes ainsi qu'à tout ce que les papes et le magistère authentique de l'Église ont apporté pour sa lecture et son interprétation. Selon le cardinal, nombreux sont ceux qui ont « tiré le Concile par les cheveux pour lui faire dire ce qu'ils voulaient qu'il dise ».

Retour à Rome

La réponse de la FSSPX au 'préambule doctrinal', préalable à tout accord soumis par Rome en septembre 2011, est étudiée par la Congrégation pour la doctrine de la foi. Parvenue à Rome le 17 avril dernier, la réponse du supérieur général de la FSSPX, Mgr Bernard Fellay, sera ensuite soumise à Benoît XVI. Ce dernier, depuis 2005, a multiplié les gestes en vue d'obtenir un accord qui marquerait la fin d'une séparation de près de 24 ans.

Par ailleurs, les tensions semblent toujours aussi vives au sein de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à la veille d'un éventuel accord avec le Vatican. Outre les querelles verbales, le dernier épisode en date est la démission fin avril de l'abbé Gabriel Grosso, un prêtre argentin du district d'Amérique du Sud de la FSSPX. Dans sa lettre de démission publiée sur internet, l'abbé Grosso soutient: « Il me semble inutile, voire nuisible de se rapprocher de la Rome moderniste, car jusqu'à présent elle a montré combien elle savait dévorer tous les groupes traditionalistes et les réduire ensuite à la synthèse de ce qu'elle croit être l'Église, c'est-à-dire Vatican II».

Cité du Vatican, 30 mai 2012. A la conclusion de l'audience générale, Benoît XVI a tenu à faire une mise au point publique: "Les évènements récents touchant la Curie Romaine et mes collaborateurs m'attristent, sans que soit entamée ma certitude absolue selon laquelle, malgré la faiblesse humaine, les difficultés et les épreuves, l'Église est guidée par le Saint-Esprit et le Seigneur. Je suis certain qu'il ne cessera de la soutenir sur son chemin. Ceci dit, les conjectures multipliées par certains media sont totalement gratuites, allant bien au-delà des faits réels et offrant une image du Saint-Siège sans rapport avec la réalité. C'est pourquoi je tiens à renouveler ma confiance et mes encouragements à mes plus proches collaborateurs, comme à tous ceux qui jour après jour, fidèlement, en silence et en esprit de sacrifice m'assistent dans mon ministère".

Projet pontifical de Benoît XVI

La réforme de la Curie faisait partie du programme que s'était fixé Benoît XVI, lors de son élection. Le fonctionnement de la curie romaine, à la fin du pontificat de Jean-Paul II, avait montré ses limites: un pouvoir concentré dans les mains du secrétaire particulier de Jean-Paul II d'une part, et du Secrétaire d'État d'autre part. Les responsables de dicastère avaient peu de prise sur les décisions. Le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, en avait souffert.

Benoît XVI a donc choisi à cet effet, un secrétaire d'État en la personne du cardinal Bertone, qui ne soit pas issu du sérail, afin qu'il veille à ce que la bureaucratie reste à sa place. Il a voulu supprimer quelques dicastères inutiles (celui sur les migrants), mieux coordonner l'ensemble en réunissant leur responsables plus souvent, redonner plus d'importance au synode des évêques, en permettant plus de débat, et aussi réunir plus souvent ses cardinaux, pour les consulter sur des dossiers précis (islam, intégristes). Mais nous ne sommes pas encore au temps des bilans.

EN MATIERE D'APPARITIONS ET REVELATIONS PRESUMEES

Cité du Vatican, 29 mai 2012. La Congrégation pour la doctrine de la foi a publié

FENETRE SUR ROME

"les normes procédurales en matière d'apparitions et révélations présumées", document approuvé en 1978 par Paul VI et adressé à l'épiscopat mondial. Elles n'avaient pas été publiées. Des extraits en ont été publiés dans divers ouvrages, sans l'autorisation du dicastère. Il a donc semblé opportun de rendre public le texte complet. En voici les passages principaux :

"Origine et caractère de ces normes:
Aujourd'hui plus qu'autrefois, la nouvelle d'apparitions se répand rapidement parmi les fidèles grâce aux media. De plus, la facilité des déplacements favorise la fréquence des pèlerinages. Aussi l'Autorité ecclésiastique doit-elle sans tarder se prononcer en la matière. D'autre part, la mentalité contemporaine, ainsi que les exigences de la science et de l'investigation critique, rendent plus difficile, sinon impossible, de parvenir avec la rapidité nécessaire aux jugements qui concluaient jadis les enquêtes en la matière par le Constat de Supernaturalitate ou le Non Constat de Supernaturalitate... Pour parvenir à une plus grande certitude sur une apparition ou révélation présumée, il reviendra à l'autorité ecclésiastique de juger d'abord du fait selon des critères positifs et négatifs. Ensuite, si cet examen aboutit à une conclusion favorable, permettre certaines manifestations publiques de culte ou de dévotion, tout en les observant avec la plus grande prudence. Enfin, à la lumière du temps et de l'expérience, et en particulier selon l'abondance des fruits spirituels procurés par la nouvelle dévotion, porter, le cas échéant, un jugement sur l'authenticité et le caractère surnaturel".
Les critères positifs sont:
La certitude morale ou, du moins, la grande probabilité, acquise au terme d'une enquête sérieuse sur le fait en question.
Les circonstances particulières relatives à l'existence et à la nature du fait sont les qualités personnelles du ou des sujets en cause (équilibre psychique, honnêteté et rectitude morale, sincérité et docilité envers l'autorité ecclésiastique, aptitude à revenir au régime normal d'une vie de foi).
Quant à la révélation, elle doit être exempte d'erreur doctrinale théologique et spirituelle".
Le fait doit développer "une saine dévotion, ainsi que des fruits spirituels abondants et constants (esprit d'oraison, conversions, témoignages de charité).
Les critères négatifs sont:
L'erreur manifeste sur le fait, des erreurs doctrinales attribuées à Dieu lui-même, à la bienheureuse Vierge Marie ou à un saint dans leurs manifestations, compte tenu toutefois de la possibilité que le sujet ait ajouté, même inconsciemment, des éléments purement humains, voire quelque erreur d'ordre naturel, à une révélation vraiment surnaturelle.
Une évidente recherche de lucre étroitement liée au fait lui-même.
Des actes gravement immoraux accomplis au moment ou à l'occasion du fait lui-même, par le sujet et par ses accompagnateurs.
Des maladies psychiques ou une tendance psychopathique du sujet, ayant exercé sur le fait présumé surnaturel une influence certaine, comme une psychose ou une hystérie collective.
Il faut noter que ces critères, positifs ou négatifs, sont indicatifs, et non limitatifs, et doivent être pris ensemble ou selon leur complémentarité.
Comportement de l'autorité ecclésiastique compétente:
Si, à l'occasion du fait présumé surnaturel, un culte ou une forme quelconque de dévotion naît de façon quasi spontanée de la part des fidèles, l'autorité ecclésiastique compétente a le grave devoir de s'informer sans retard et d'être particulièrement vigilante.
Si des fidèles en font la demande légitime (c'est-à-dire en communion avec les pasteurs et sans être poussés par un esprit sectaire), l'autorité ecclésiastique peut intervenir, pour autoriser et promouvoir certaines formes de culte et de dévotion, à condition que rien ne les empêche au regard des critères précisés ci-dessus. On veillera néanmoins à ce que les fidèles ne tiennent pas cette façon d'agir pour une approbation par l'Église du caractère surnaturel du fait.
En raison de sa charge doctrinale et pastorale, l'autorité compétente peut intervenir de son propre chef et doit même le faire dans les circonstances graves, par exemple pour corriger ou prévenir des abus dans l'exercice du culte ou de la dévotion, condamner des doctrines erronées ou éviter les dangers d'un mysticisme faux ou inconvenant.
Dans les cas douteux, qui ne portent pas atteinte au bien de l'Église, l'Autorité ecclésiastique compétente s'abstiendra de tout jugement et de toute action directe (car il peut arriver qu'avec le temps l'événement qualifié de surnaturel tombe dans l'oubli). Elle restera vigilante et prête à intervenir avec célérité et prudence, si c'est nécessaire.

(Suite page 12)

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

François Hollande : des origines protestantes hollandaises

Le public sait peu de choses sur la famille et les convictions profondes de François Hollande. On sait sa mère est admiratrice de François Mitterrand et catholique pratiquante et son père Georges, médecin proche de l'extrême-droite dans les années 60. Les aïeux de François Hollande sont des protestants qui ont fui la Hollande au milieu du XVIe siècle pour échapper aux massacres des guerres de religion. Ces rebelles calvinistes se sont réfugiés par centaines dans les environs d'Arras, se sont convertis au catholicisme et ont adopté le nom de Hollande pour se reconnaître entre eux.

François Hollande et son frère ont été à l'école, à Rouen, dans un établissement religieux catholique, saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, dirigé par les frères des Écoles chrétiennes. « Les parents de François Hollande étaient très catholiques.

L'absence revendiquée de convictions religieuses de François Hollande et les divers points de son programme, peu en adéquation avec l'enseignement catholique, sur l'euthanasie ou le mariage homosexuel, expliquent en partie le manque de soutien du candidat socialiste de la part du milieu catholique qui lui a nettement préféré Nicolas Sarkozy.

Selon un sondage exclusif Harris Interactive pour 'La Vie', 79% des catholiques pratiquants ont voté pour le président sortant. Seuls 21% des catholiques, définis comme des personnes allant à la messe au moins une fois par mois, ont soutenu François Hollande. Si François Hollande a peu convaincu les catholiques, il a bénéficié d'un soutien quasi unanime des musulmans avec 93% des voix. Selon les analystes, cet appui témoigne surtout d'un vote anti-Sarkozy, après les nombreux dérapages du président et du gouvernement sur l'immigration ou l'islam. En outre, le parti socialiste a toujours été proche des milieux de lutte contre le racisme et de défense des immigrés.

Déclinera-t-il l'offre des chanoines?

Enfin, le chapitre de la basilique Saint-Jean-de-Latran a invité le nouveau président de la République française, François Hollande, à prendre possession à Rome de sa stalle de « premier et unique chanoine d'honneur ». Il s'est adressé au président dans un courrier le 8 mai 2012, a appris l'agence I.MEDIA. Fort de son attachement à la laïcité, il n'est pas impossible que le président socialiste décline l'invitation, au contraire de son prédécesseur qui s'était rendu à Rome pour recevoir ce titre.

Tournoi de golf au profit de l'Église

L'évêque de Saint-Jérôme a présidé le 17 mai, la 21e édition du tournoi de golf du diocèse. Mgr Pierre Morissette a participé également au souper. Les profits de ce tournoi seront versés aux différentes œuvres du diocèse dont la pastorale du mariage, le soutien aux paroisses pour la catéchèse auprès des enfants et des adultes, la pastorale en milieu hospitalier et la pastorale missionnaire. Cela peut nous donner des idées, à nous dans l'Église d'Haïti.

Le 50e Congrès eucharistique international, du 10 au 17 juin 2012 à Dublin, sera une occasion « de renouvellement et de réconciliation » pour l'Église irlandaise.

Ce Congrès eucharistique sera organisé par « une Église qui a affronté et affronte encore de très grands défis, mais une Église qui est vivante et désireuse de s'engager dans un cheminement de renouvellement », a assuré Mgr Martin. Il a confié qu'il existait « des divisions au sein de l'Église irlandaise, qui sont parfois malsaines ». Le rassemblement de Dublin sera « un moment de renouvellement et de réconciliation ».

Comme ailleurs en Europe, l'Église irlandaise est marquée par de profondes divisions. L'exemple le plus parlant est le mouvement de contestation mené par la 'National catholic priest association in Ireland', qui compte pour un quart du clergé irlandais avec ses 850 prêtres, dont de nombreux religieux. Ce mouvement soutient les quatre prêtres que le Vatican a condamnés au silence, après leurs prises de position en faveur d'une réforme sur le célibat des prêtres et l'accès au ministère sacerdotal des femmes. L'Église irlandaise doit aussi affronter une sécularisation massive, dont elle n'a pas saisi l'ampleur, a reconnu l'archevêque de Dublin. Il appelle à une « profonde réforme », à une Église plus modeste.

Une Église fatiguée

« L'Église en Irlande connaît des signes de fatigue », a admis Mgr Diarmuid Martin. Il a souhaité retrouver le sens missionnaire typique de l'Irlande. « C'est le grand défi: avant il y avait une pratique énorme, mais peut-être ne regardait-on que les chiffres sans voir ce qu'il y avait derrière ». La réputation de l'Église catholique en Irlande

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

a beaucoup souffert des révélations en série d'abus sexuels commis par des prêtres, et de l'absence de réaction adaptée de la part des évêques.

Les organisateurs du 50e Congrès eucharistique mondial, peinent à trouver des sponsors commerciaux. Le père Kevin Doran, secrétaire général du Congrès, a déclaré le 31 mai que l'objectif des dons n'était pas atteint. Le coût global de la manifestation est estimé à 11,8 millions d'euros. Près de 80 000 personnes devraient remplir le Croke Park pour la messe de clôture du congrès. En raison du climat économique dégradé du pays, la recherche de parrainages s'est avérée plus difficile que prévue, de même que la récolte de dons auprès des catholiques du monde entier.

Semaine pour la paix entre Palestine et Israël

Le Conseil œcuménique des Églises a invité ses Églises membres et ses organisations partenaires à se joindre à une semaine de plaidoyer et d'action pour une paix juste en Palestine et Israël.

La Semaine mondiale pour la paix en Palestine et Israël, s'est tenue du 27 mai au 3 juin 2012 pour inviter les Églises de différents pays à envoyer un signal clair aux décideurs politiques, aux milieux concernés et à leurs propres paroisses concernant la nécessité d'un accord de paix garantissant les droits légitimes et l'avenir des deux peuples. Les participants organisent leurs activités autour de trois éléments: prier, informer et interpeller.

L'Église en prière en Juin

3 IXe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE.
Blanc : LA TRÈS SAINTE TRINITÉ
1re lect. : Dt 4, 32-34.39-40 Cantique : Ps 32, 4-5.6 et 9.18-19.20 et 22
2e lect. : Rm 8, 14-17 Évangile : Mt 28, 16-20

7 JEUDI Blanc : LE SAINT SACREMENT/Corpus Christi
1re lect. : Dt 8, 2-3.14b-16a Ps : 147, 12-13.14-15.19-20
2e lect. : 1 Co 10, 16-17 Évangile : Jn 6, 51-58

10 XeDIMANCHEDU TEMPS ORDINAIRE B
1re lect. : Ex 24, 3-38 Ps : 115, 12-13.15 et 16bc.17-18
2e lect. : He 9, 11-15 Évangile : Mc 14, 12-16.22-26

13 MERCREDI Blanc : S. Antoine de Padoue,
prêtre, franciscain portugais, docteur de l'Église,† 1231 à Padoue.
Paroisses St. Antoine de Padoue : Poste-Marchand/
PauP, 1999 ; Cornillon, 2003, Fonds- D'Oie/Léogâne, 2006 (S).
1re lect. : 1 R 18, 20-39 Ps : 15, 1-2a.4-5 et 8.11
Évangile : Mt 5, 17-19

15 VENDREDI Blanc : SACRÉ-COEUR DE JÉSUS.
Paroisses du Sacré Coeur : Turgeau/PauP, 1906 ; Vialet, 1913
;Fête du Très Précieux Sang : Paroissedu Très précieuxSang (Blanc) :
Potino, 1957 (S).
1re lect. : Os 11, 1.3-4.8c-9 Ps : Is 12, 2-3.4bcd.5-6
Évangile : Jn 19, 31-37

17 XIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE.
Vert. De la Férie Gloria, credo, préface des dimanches
1re lect. : Ez 17, 22-24 Ps : 91, 2-3.13-14.15-16
2e lect. : 2 Co 5, 6-10 Évangile : Mc 4, 26-34

24 XIIe dimanche du temps ordinaire. Blanc :
LA NATIVITÉ DE SAINT JEAN BAPTISTE,
Paroisse St. Jean Baptiste : Gressier, 1922.
Messe de la veille :
1re lect. : Jr 1, 4-10 Ps : 70, 1-2.3-4a.5-6ab.15ab et 17
2e lect. : 1 P 1, 8-12 Évangile : Lc 1, 5-17
Messe du jour :
1re lect. : Is 49, 1-6 Ps : 138, 1-3.13-14ab.14c-15
2e lect. : Ac 13, 22-26 Évangile : Lc 1, 57-66.80

27 MERCREDI (Pr H.Blanc)Notre Dame du Perpétuel Secours,
Patronne d'Haïti; Solennité des solennités pour l'Église et le pays
.Paroisses NDPS : Côte-Plage, 1999 ;; Fragneau-ville, 2005 ; et Sanctuaire
National du Bel-Air/PauP3.
Za 2, 14-17 Ps 13
Ga 4, 4-7 Jn 19, 25-27

29 VENDREDIRouge : PIERRE ET S. PAUL,APÔTRES.
ParoissesSt. Pierre et St. Paul :Arcahaie, 1801 ; Pétion-ville, 1832
;Ganthier, 1883; Grand-Bois, 1907.
Messe de la veille :
1re lect. : Ac 3, 1-10 Ps : 18, 2-3, 4-5
2e lect. : Ga 1, 11-20 Évangile : Jn 21, 15-19
Messe du jour :
1re lect. : Ac 12, 1-11 Ps : 33, 2-3, 4-5, 6-7, 8-9
2e lect. : 2 Tm 4, 6-8.17-18 Évangile : Mt 16, 13-19

Autres nouvelles

L'airbag piéton de la Volvo V40

Afin d'atténuer les conséquences d'une collision de la Volvo V40 avec un piéton, la voiture suédoise bénéficie d'une nouvelle technologie d'airbag piéton. C'est la première fois qu'une technologie de cette nature est installée sur un véhicule.
Sept capteurs implantés dans le bouclier avant enregistrent le contact physique entre la voiture et le piéton lors d'un choc et transmettent des signaux à une unité de commande. L'entrée en contact de la voiture avec un objet provoque une altération du signal, que l'unité de commande évalue. L'airbag se compose d'un sac et d'un générateur de gaz hybride. A l'instant du déclenchement, le sac se remplit de gaz en quelques millisecondes. Pendant la séquence de gonflage, l'airbag soulève de 10 centimètres le capot qui se maintient dans cette position.
Le capot et l'airbag piéton contribuent à réduire la gravité des blessures graves à la tête occasionnées aux piétons en cas de collision au moment où ils heurtent le capot, la zone autour des balais d'essuie-glaces au repos et des montants A. La séquence complète, de l'activation du système au gonflage total, se déroule en quelques centièmes de seconde. Le dispositif est opérationnel entre 20 et 50 km/h.
En Chine, les piétons représentent 25% des décès dans la circulation routière. Le chiffre est de 14% en Europe et de 12% aux Etats-Unis.
Le nombre de piétons blessés est beaucoup plus élevé. Dans les accidents impliquant voitures et piétons, les blessures à la tête les plus graves sont provoquées par la structure rigide située sous le capot moteur, les bords inférieurs du pare-brise et les montants A du véhicule. 75% des accidents impliquant des piétons se produisent en-dessous de 40 km/h.

Parler à son véhicule

Nos voitures sont de plus en plus intelligentes et certaines sont même capables aujourd'hui de se garer toutes seules comme des grandes. Même chose, elles intègrent de plus en plus des solutions embarquées complètes et certains constructeurs poussent même le bouchon jusqu'à intégrer au tableau de bord de leurs véhicules de véritables tablettes tactiles. C'est un fait, la voiture connectée est un marché très porteur et on comprend donc pourquoi Nuance cherche à étendre ses partenariats avec les principaux acteurs du secteur.
D'où la naissance de la plateforme DRAGON DRIVE. Une plateforme qui s'intègrera totalement aux ordinateurs de bord de nos voitures et qui nous permettra de dicter nos SMS, de passer des appels, de gérer notre lecteur multimédia ou encore d'accéder au GPS embarqué. L'objectif est assez simple, il s'agit tout simplement de permettre au conducteur d'accéder aux ressources de sa voiture sans avoir à quitter la route des yeux. Notons d'ailleurs que plusieurs constructeurs ont déjà intégré des solutions de Nuance. C'est notamment le cas de BMW ou encore de Ford qui s'intéressent de plus en plus à la voiture connectée. Toutefois, avec Dragon Drive, c'est peut-être finalement un standard qui est en train de voir le jour et on a évidemment très hâte de voir arriver les premiers véhicules qui ont profiteront.

Dans le Nevada, voiture sans chauffeur de Google

Serait-ce déjà le futur dans le Nevada ? La voiture sans pilote de Google devrait bientôt faire son apparition sur les routes de cet Etat de l'Ouest américain où le département des véhicules motorisés a délivré le premier permis à un véhicule autonome. Depuis le 1er mars, le Nevada est en effet le premier Etat américain à autoriser les voitures sans chauffeur. Le modèle conçu par le géant de l'informatique Google, équipé de caméras vidéo, de capteurs sensoriels, et de lasers qui jaugent en permanence ce qui se passe autour du véhicule, devrait donc être le premier à profiter de cette législature du futur, même si d'autres constructeurs automobiles ont déposé des demandes de permis.
La "Google car" est équipée de caméras vidéo, de capteurs sensoriels, et de lasers qui jaugent en permanence ce qui se passe autour du véhicule et lui permettent de "se conduire". "Mais avant de lancer la production en masse de véhicules avec conduite automatique, la firme doit encore apporter la preuve aux autorités que sa voiture est plus sûre qu'un véhicule conduit manuellement par un individu lambda.

Avec l'émergence des technologies numériques embarquées, les dernières générations de voitures deviennent de véritables ordinateurs et centres multimédia ambulants.

A force de vouloir intégrer des fonctionnalités de plus en plus nombreuses dans de multiples écrans qui remplacent

(Suite page 13)

NOUVELLES DE NOTRE ARCHIDIOCESE

Béatification à Vannes

La béatification de Louise-Elisabeth Molé, fondatrice des Sœurs de la Charité de Saint-Louis a lieu le 27 mai à Vannes, en Bretagne. Pour l'occasion, une délégation haïtienne était sur place dont la Supérieure Provinciale. Notre Archevêque ainsi que le Chancelier ont participé à cette grande manifestation de foi qui eut lieu sur la place du port de la ville de Vannes. Le même jour, après la prière mariale, le Saint-Père a signalé cette béatification en France. Vivant entre le XVIII et le XIX siècle, elle fut un "témoin exemplaire de l'amour de Dieu et du prochain".

La Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis a été fondée en 1803 par Marie-Louise Élisabeth de Lamoignon, qui prit alors le nom de Mère Saint-Louis. La communauté se voue à l'éducation. Elle compte environ 600 membres dans le monde, dont plus de la moitié vit au Québec. Le miracle attribué à Mère Saint-Louis par l'Église catholique concerne Marcel Lesage, un homme originaire de la région de Québec qui a travaillé comme soudeur et bûcheron. Né en 1937, il était atteint dès l'âge de 18 ans d'une ostéomyélite chronique de l'humérus gauche. Le jour de l'amputation de son bras, le 22 mai 1962, l'opération est annulée devant une disparition subite de tous les symptômes, un phénomène que l'Église attribue à l'intercession de la fondatrice des Sœurs de la Charité de Saint-Louis.

Le mercredi 6 juin 2012 à 9h30 AM à la salle de réunion de la Chancellerie, l'Archevêque tiendra la première réunion du nouveau Conseil Presbytéral.

Le 9 juin 2012, la Curie rencontrera le Conseil pour les Affaires Economiques.

Le mardi 12 juin à 9h30 AM Presbyterium à l'Archevêché de Port-au-Prince. Nous rappelons que désormais toutes les rencontres de l'Archidiocèse et du presbyterium se tiennent sur le site de l'Archevêché.

Mgr Nau, Vicaire pour la catéchèse et la liturgie projette de rencontrer les membres de son vicariat le 19 et 20 juin à 9h 30 à la Chancellerie.

L'Archevêque et le Chancelier ont été en tournée missionnaire en Corée du Sud et en France. Ils ont été en Corée à l'invitation officielle du Supérieur Général de l'Institut des Frères de Jésus Christ de Kkotongnae. Il y a aussi un Institut féminin. Les deux ont été fondés par le R. P. Oh. Les deux Instituts ont été accueillis dans l'Archidiocèse pour venir prendre en charge le village des vieillards de Food for the Poor.

En France, l'Archevêque avait été à Vannes pour la béatification de la fondatrice des sœurs de la Charité de Saint Louis bien présentes en Haïti. Ensuite il a rendu visite au monastère de Landévennec, rencontré l'évêque de Quimper, s'est rendu à Lille pour rencontrer l'Archevêque de cette ville où étudie un de nos prêtres, le P. Alain Michel. Enfin l'Archevêque est resté en région parisienne pour pourvoir voir le P. Barthélus aux études à la Catho de Paris. En France l'Archevêque a été hébergé en Bretagne par les Pères de Saint Jacques où se trouvait aussi Mgr Ligondé, Archevêque émérite de

FENETRE SUR ROME

Autorité compétente:
La première autorité ecclésiastique compétente pour intervenir est l'ordinaire du lieu, qui a le devoir d'être vigilant. La conférence épiscopale régionale ou nationale peut intervenir dans un deuxième temps, si l'évêque local, après avoir épuisé sa compétence, recourt à elle pour juger plus sûrement du cas, ou bien si l'affaire revêt une dimension nationale ou régionale. Dans ce cas ce sera toujours avec le consentement préalable de l'ordinaire. Enfin, le Siège apostolique peut intervenir, soit à la demande de l'évêque directement, soit à celle d'un groupe qualifié de fidèles, voire même en vertu du droit immédiat de juridiction universelle du Souverain Pontife.
Intervention de la Congrégation:
L'intervention de la Congrégation pour la doctrine de la foi peut être demandée par l'ordinaire, après qu'il ait accompli ce qui lui revient, soit par un groupe qualifié de fidèles. En ce cas, on évitera que le recours à ce dicastère soit motivé par des raisons suspectes (comme la volonté de forcer l'évêque à modifier ses décisions légitimes ou d'appuyer un groupe sectaire).
Il appartient aussi à cette congrégation d'intervenir de son propre mouvement dans les cas graves, notamment lorsque l'affaire affecte une large portion de l'Église. Mais l'ordinaire sera toujours consulté, ainsi que, le cas échéant, la conférence épiscopale.

NOUVELLES DE NOTRE ARCHIDIOCESE

Port-au-Prince, pour raisons de santé. Le Chancelier donnera un compte rendu du voyage sur Radio Soleil.

Les travaux de renforcement du bâtiment de l'Archevêché se poursuivent. L'Archevêché a signé un contrat avec la Firme Pyramides pour l'exécution des travaux qui dureront trois mois à peu près. Il restera à meubler la partie réservée à la résidence pour que le bâtiment soit capable d'héberger en permanence. Une cuisine y a été aménagée.

Un autre contrat a été signé entre l'Archevêché et le CRS (Catholic Relief Services) dans le cadre de la reconstruction de l'hôpital saint François de Sales. Dans le cadre de ce contrat CRS met à la disposition de l'Archevêché un cadre pour faciliter les travaux de reconstructions de l'Hôpital.
Le Vicariat pour la mission a trois grandes sessions en vue : la première se déroulera du 1er au 3 juin, la deuxième du 8 au 10 juin, la troisième du 27 au 29 juillet 2012. Les deux premières seront à l'intention des directeurs de chapelle et sacristains, la troisième à l'intention des religieux et religieuses œuvrant dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince. Les sessions visent la présentation du document de la mission continentale Aparecida.

Lisez chaque mois le bulletin d'information de notre Archidocèse.

Visitez notre site internet au
www.archidiocesedepaup.org
Vous y trouverez aussi notre Bulletin.

Autres nouvelles

progressivement le bon vieux tableau de bord, on peut se demander si les constructeurs ne vont pas un peu trop loin dans la sophistication, au détriment de l'ergonomie, voire de la sécurité (car en voiture les deux sont intimement liées).
C'est la question qui vient à l'esprit quand on voit la dernière initiative de Cadillac aux USA : afin d'aider les acquéreurs de son dernier modèle haut de gamme, la berline XTS, à se familiariser avec le dispositif multimédia et d'aide à la conduite embarqué, le constructeur fournit avec la voiture un ipad contenant une application qui simule les fonctionnalités de l'écran de la voiture.
Il est alors possible d'apprendre à manipuler toutes les commandes tranquillement chez soi (avec à l'appui des tutoriels vidéo) dans son canapé plutôt que faire cela à l'arrache au garage, au feu rouge, ou pire, en roulant. Mais si l'on doit prendre le temps de se familiariser avec les commandes de sa voiture à l'aide d'un « simulateur », n'est-ce pas quelque-part un aveu d'échec du constructeur en termes d'intuitivité et d'ergonomie ? On dit que les meilleures interfaces sont celles qui ne nécessitent pas de mode d'emploi.

Un chargeur universel pour les véhicules électriques lancé cette semaine

Un consortium de constructeurs automobiles du monde entier est prêt à dévoiler un chargeur universel pour les véhicules électriques. Ce chargeur standard, est l'une des premières tentatives pour harmoniser la recharge des batteries.
Grâce au soutien de Audi, BMW, Chrysler, Daimler, Ford, General Motors, Porsche et Volkswagen, la nouvelle technologie de recharge devrait être en vente d'ici la fin de l'année. Les voitures mises sur le marché en 2013 disposeront du nouveau système. Ceci permettra aux véhicules des constructeurs cités d'utiliser n'importe quelle station de recharge. Le chargeur universel peut assurer les recharges lentes et rapides en mode AC (courant alternatif) comme les recharges ultra-rapides DC (courant continu). La technologie DC permettra aux voitures équipées de la recharge ultra-rapide de faire le plein d'énergie en seulement 15 à 20 minutes.
Cependant, un nom important manque à la liste des constructeurs: Nissan, le plus gros producteur de véhicules à batteries électriques grâce au succès rencontré par la Leaf. Nissan utilise un système alternatif différent développé au Japon. Mitsubishi utilise la même technologie.

Autour du solaire

Les capacités mondiales de production d'énergie solaire ont atteint 69 GW et vont encore grimper. Une étude de Globaldata estime que dès 2014, « le prix de l'électricité produite par certains projets solaires américains sera équivalent à celui de sources d'énergie conventionnelles (charbon, centrales à cycle combiné ou nucléaire). Et cette 'parité réseau' devrait concerner l'ensemble du territoire américain d'ici à 2017. L'évolution en Chine pourrait être comparable, avec une parité réseau dans la plupart des régions à partir de 2015 ou 2016?, relève le quotidien économique. Le solaire représentait l'an dernier 14% de l'énergie renouvelable produite dans le monde contre 48% pour l'éolien, et est la source d'énergie qui se développe le plus rapidement, note La Tribune.
« Globaldata anticipe au niveau mondial un taux de croissance annuel de 20,2 % entre 2011 et 2020, et une capacité installée de 362.850 MW à l'horizon 2020. Elle était de 7.392 MW en 2006. L'éolien, pour sa part, devrait à cette échéance représenter deux fois plus de puissance, avec 736.960 MW installés, contre 238.350 MW en 2011». L'Europe est actuellement le premier marché mondial du solaire photovoltaïque, mais devrait bientôt perdre ce rang avec l'émergence de pays comme l'Inde et la Chine, indique Globaldata.

Quand on n'a pas de nucléaire et du charbon bien polluant, reste le soleil. Ainsi pourrait se résumer le projet Solar Fire, des concentrateurs solaires qui permettent de créer de l'énergie thermique sans recourir au bois, ni aux panneaux solaires.
Des miroirs légèrement courbés sont fixés sur une structure standard en fer ou en bambou, ils reflètent les rayons solaires sur un point focal. Par concentration, on obtient une chaleur de 300°C à 700°C, soit plus qu'un four. Chaque mètre carré dégage une puissance de 1 000 watts, ce qui a déjà permis à des Mexicains de torréfier le cacao eux-mêmes. On connaissait le principe des petits fours solaires individuels, mais pas des surfaces de 90 mètres carrés de miroirs capables de faire tourner des moteurs à vapeur. Maintenant, les initiateurs du projet veulent SolarFire mettre la technologie du 32 m2 en accès libre, notamment à destination des pays pauvres.

Les centrales électriques solaires allemandes ont produit un record mondial de 22 gigawatts d'électricité par

Autres nouvelles

heure les 25 et 26 mai dernier; soit l'équivalent de la production de 20 réacteurs nucléaires tournant à pleine capacité. Le gouvernement allemand a décidé d'abandonner l'énergie nucléaire après la catastrophe de Fukushima l'an dernier, et a ainsi fermé huit centrales depuis lors. Les neuf centrales nucléaires restantes seront fermées progressivement jusqu'à 2022.

L'Arabie Saoudite veut développer les énergies renouvelables et en particulier le solaire, dans lequel elle veut convaincre des investisseurs de participer à un programme de 109 milliards de dollars (87 milliards d'euros) d'ici 2032, produisant alors 41 gigawatts, soit le tiers de l'électricité saoudienne. Le 8 mai, Khalid al-Suliman, vice-président de cette agence gouvernementale créée en 2010 pour superviser le développement des énergies renouvelables en Arabie saoudite, avait déclaré à Riyad que le nucléaire, l'éolien et la géothermie contribueraient pour 21.000 MW à la production électrique du pays. Si ce programme est mis en œuvre, un grand marché s'ouvrirait pour les fabricants de panneaux solaires.

Tests de diagnostic chez soi

Ce matin, dans la famille Martin, le père diabétique s'est piqué le doigt pour vérifier sa glycémie. Un peu plus tard, il contrôlera son cholestérol et son taux de l'antigène spécifique prostatique (PSA, un marqueur des maladies de la prostate). La fille, âgée de 20 ans, a discrètement réalisé un test de grossesse, et la mère un autre, pour vérifier si elle était ménopausée. Quant au fils, il ne le sait pas, mais ses parents ont analysé ses urines pour contrôler s'il avait consommé de la drogue. Lui-même hier soir, prudent, avait soufflé dans l'éthylotest avant de reprendre sa voiture après une soirée arrosée. Pure science-fiction? Pas du tout. Aujourd'hui, il est possible de réaliser toute une batterie de tests chez soi et de s'auto-diagnostiquer en quelques minutes. Les lecteurs de glycémie représentent, à eux seuls, 20 % du marché du diagnostic in vitro. Les 80 % des diagnostics in vitro restants se trouvent dans les laboratoires d'analyses biologiques.

Limites pour l'utilisateur

Selon Richard Fabre, les limites de ces autotests sont plus liées à l'utilisateur. Il faut un respect scrupuleux du mode d'emploi: qualité du prélèvement, respect des temps d'incubation à la minute près, qualité de la conservation, lecture correcte du résultat… «N'oublions pas que l'analyse reste un métier, ces tests ne peuvent donner que des indications, pas un diagnostic. C'est de l'autoévaluation, même pas de l'auto-mesure», précise-t-il. «Et soyons clair, pour tout ce qui est en dehors d'un suivi médical, ils ne présentent qu'un intérêt de confort», insiste Richard Fabre, pour qui la biologie médicale n'est pas qu'une simple mesure ou un simple chiffre qui n'a aucune valeur en lui-même mais doit être interprété dans un contexte clinique. Les autotests recouvrent des fonctions différentes et ne sont pas perçus de manière homogène.

Le groupe pétrolier Total va aider ses employés en France à équiper leur domicile en panneaux photovoltaïques, fabriqués par sa filiale dédiée à l'énergie solaire SunPower, a-t-il annoncé mardi dans un communiqué.
Total a signé un accord avec plusieurs syndicats pour promouvoir "l'efficacité énergétique et la transition vers les énergies renouvelables" auprès de ses collaborateurs, explique le communiqué. Concrètement, il s'agit de soutenir les démarches de ses salariés pour économiser l'énergie dans leur logement et réduire leurs émissions de CO2.
Le groupe va aider, dans un premier temps, ceux de ses 40.000 collaborateurs en France qui souhaitent équiper leur résidence principale ou secondaire de panneaux solaires, en leur proposant une offre exclusive s'appuyant sur sa filiale dédiée au photovoltaïque Sunpower.
Les installations ainsi réalisées bénéficieront de tarifs préférentiels par rapport aux prix du marché puis d'une "remise exceptionnelle" et d'un prêt bancaire à taux avantageux.
Le groupe entend compléter ce dispositif au second semestre avec un deuxième volet consacré à l'efficacité énergétique des logements.
Cette offre originale souligne l'importance des énergies renouvelables pour le géant pétrolier français, qui a fait du solaire un de ses principaux axes de développement. Afin d'accélérer ses investissements dans ce domaine, Total a racheté l'été dernier le fabricant américain de panneaux solaires SunPower, devenu le fer de lance de cette stratégie.

M a r i e s u r n o s c h e m i n s

RP Alex Fils

Le mois de mai est le mois de Marie. Tout au long de ce mois, nous chantons les merveilles que Dieu a accomplies pour nous dans la vie de la Vierge Marie.

a) Qui est Marie ?
Créature, comme tout être humain, Marie est cependant Celle que "toutes les générations diront bienheureuse" (Luc 1, 48). De toutes les créatures, elle est celle que les Pères et les Docteurs de l'Eglise, nomment "le Chef d'œuvre de Dieu" ou encore "le Secret du Roi"... Son Oui à Dieu a changé le cours de l'Histoire des hommes.

Pour Dieu le Père, elle est celle, choisie de toute éternité, en qui a pu se réaliser en plénitude l'Alliance avec sa créature et le plan du salut du monde en Son Fils, Jésus (cf. Galates 4, 4).

Pour le Fils de Dieu, elle est celle qui Lui a donné son humanité, celle qui entoura toute sa vie terrestre, celle à qui Il peut dire Maman, celle aussi qui, toute puissante sur le cœur de son Fils, obtient de Lui ce qu'elle désire (cf. Jean 2, 5).

Pour nous, Marie est la Mère, Refuge de tendresse, de compassion et de miséricorde, qui nous enfante à la vie divine (cf. Jean 19, 27) ; Marie est aussi notre Modèle, car elle est notre Sœur selon la condition humaine ; elle est l'Etoile du matin, en qui prend vie toute notre Espérance. Elle est Notre Dame du Perpétuel Secours. Elle est Notre Dame des (7) Douleurs. Elle est Notre Dame de la Victoire. Elle est Notre Dame d'Haïti.

b) Pourquoi Marie ?
"Réjouis-toi, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi." (Luc 1,28)

"La vie de Marie à elle seule est une école, un enseignement pour tous." (Saint Ambroise de Milan)

"En suivant Marie, on ne dévie pas ;
en la priant, on ne désespère pas ;
en pensant à elle, on ne se trompe pas ;
Si elle te tient par la main, tu ne tomberas pas ;
si elle te guide, tu ne connaîtras pas la fatigue ;
si elle est avec toi, tu es sûr d'arriver au but." (Saint Bernard)

Pleine de grâce, choisie par Dieu depuis toute éternité, Marie est notre modèle :

Elle est le modèle du cheminement dans la foi : le jour de l'Annonciation, elle dit avec une foi entière : "je suis la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta Parole" (Luc 1, 38). Lors de la Visitation, sa cousine Elisabeth lui déclara : "Bienheureuse, celle qui a cru en l'accomplissement des Paroles du Seigneur" (Luc 1, 45). Au pied de la croix, la foi de Marie n'a pas chancelé, elle prenait part à la souffrance de son Fils (cf. Jean 19, 25 - 27)

Marie est modèle d'humilité : elle se reconnaît petite devant Dieu : " le Seigneur a reconnu la bassesse de sa servante"(Luc 1, 48)

Marie est modèle de disponibilité et de service : Elle a toujours dit oui à Dieu. A Cana, en Galilée, elle dira de Jésus : "Tout ce qu'Il vous dira, faites-le." (Jean 2, 5) A la suite de l'Annonciation, elle ira rendre visite à sa cousine Elisabeth (Luc 1, 39 - 45).

Marie est modèle de prière. Sa vie est une vie de prière. Elle priait sans cesse : le jour de l'Annonciation ; lors de la Visitation ; lors de la Présentation de Jésus au Temple ; lors du Recouvrement ; à Cana ; au pied de la croix ; au Cénacle et aujourd'hui encore.

c) Marie à travers les siècles
"Oui, désormais toutes les générations me diront bienheureuse." (Luc 1,48)

Tout au long de l'histoire de l'Eglise, le visage de Marie s'est dessiné dans la pensée des Chrétiens.

Au pied de la croix, Marie compatit à la souffrance de son Fils, et devint la Mère de l'humanité (Jean 19,25 - 27)

Au IIème siècle, Ignace d'Antioche (mort martyr en 110) est le premier après les Evangiles à faire mention de Marie dans son œuvre : " Notre Dieu Jésus Christ a été porté dans le sein de Marie selon l'économie divine "

A la fin du IIIème siècle apparaît en Orient la première prière à Marie le "Sub tuum", connu au milieu du Vème siècle seulement en Occident

"Nous nous réfugions sous ta protection Sainte Mère de Dieu, ne rejette pas nos prières dans la nécessité mais libère-nous de tous les périls Vierge Glorieuse et bénie "

Au IVème siècle, l'archevêque de Milan, saint Ambroise, propose Marie comme modèle de toutes les vertus

En 431, au Concile d'Ephèse, Marie, Mère de Dieu, est totalement reconnue.

Au 7ème siècle de l'"Église célèbre la solennité de la Sainte Marie Mère de Dieu, qui est la première fête mariale dans l'histoire de la liturgie romaine. C'est à cette époque qu'apparait l'Acathiste, vraie ébauche des Louanges Mariales. Un « acathiste » est un hymne que l'on chante debout. L'acathiste doit son origine au siège de Constantinople en 626, lorsque le patriarche Serge, en l'absence de l'empereur Héraclius, organisa la défense de la cité et consacra la ville à la Mère De Dieu.

Au XIème siècle, on institue le Rosaire. C'est à cette époque qu'apparaît le "Salve Regina"

Au XIIème siècle, l'usage du chapelet devint courant. Le "Regina Cæli" remonte à cette période.

En 1569 Pie V définit la forme du Rosaire.

1830 : Lors de sa 2ème apparition à la religieuse Catherine Labouré, le 27 novembre, en France, à la rue du Bac, Marie lui fit voir un cadre ovale dans lequel était écrit en lettres d'or ces paroles : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. » 2 années plus tard, ce cadre ovale deviendra la Médaille Miraculeuse.

En 1854 Pie IX définit le dogme de l'Immaculée Conception (Marie conçue sans tâche) en germe depuis des siècles.

Le 18 février 1858 : A Bernadette Soubirous, adolescente de 14 ans, Marie déclare " Que soy era Immaculada Concepciou" ce qui signifie "Je suis l'Immaculée Conception"

1882 : Notre Dame du Perpétuel Secours délivre Haïti de l'épidémie de la petite vérole (maladi vèrèt).

Au XXème siècle des apparitions de Marie entraînent un très grand élan populaire : Fatima, Medjugorje, Kibého, Manduria, etc. Ces apparitions tournent autour de trois grands axes : la prière, la pénitence et la conversion.

1921 : le 7 septembre à Dublin, en Irlande, la Légion de Marie vit le jour. Frank Duff, fonctionnaire du ministère des finances, présente à un groupe de femmes sa découverte : le Traité de la vraie dévotion à la Vierge Marie écrit par saint Louis-Marie Grignion de Montfort.

8 décembre 1942, Haïti est consacrée à Notre Dame du Perpétuel Secours.

1950 : le 1er novembre, le pape Pie XII proclame le dogme de l'Assomption.

1954 : Première Année Mariale

21 novembre 1964 : Au deuxième Concile du Vatican, le chapitre 8 du document "Lumen Gentium" est consacré à Marie.

1972 : Le Mouvement Sacerdotal Marial est né, le 8 Mai, aux pieds de la Statue de Notre Dame à Fatima.

1983 : le 9 mars, à Port-au-Prince, au lendemain de la clôture du Congrès Eucharistique et Marial, le pape Jean-Paul II déclare : « Jezikri se frè nou, Mari se Manman nou. »

8 décembre 2007, grande marche mariale à travers les rues de Port-au-Prince.

Mère de la divine grâce, Marie nous a donné le Sauveur et nous accompagne sur nos chemins. Etoile de la Nouvelle Evangélisation, elle nous invite sans cesse être des témoins de l'Amour. Elle a rendu possible les temps nouveaux. Elle a rendu possible la Nouvelle Alliance. Elle a rendu possible la Vie Nouvelle que Jésus est venu nous apporter. Avec Marie, rendons grâce à notre Dieu.

Je vous salue, Marie pleine de grâce
Le Seigneur est avec vous.
Vous êtes bénie entre toutes les femmes
Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu,
Priez pour nous pauvres pécheurs,
Maintenant et à l'heure de notre mort. Amen.